



APPEL À CONTRIBUTION

Madame, Monsieur,



Africa 21 lance un appel à contribution pour le 7^{ème} numéro de sa revue scientifique sur la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) en Afrique, *Afrique durable 2030*. Cette publication thématique et biannuelle se veut une interface entre chercheurs et praticiens du Sud et du Nord. Les six premiers numéros qui ont porté sur l'enjeu des données, sur la gouvernance des ODD, sur l'économie verte, sur l'agriculture, sur les migrations, sur les minorités, ont été diffusés à plus de 12'000 lecteurs et sur nos différents supports (site Internet et réseaux sociaux).

Il s'agit d'un public diversifié partageant un vif intérêt pour les problématiques africaines ; nous y trouvons aussi bien des fonctionnaires internationaux, que des diplomates, des responsables politiques, des chercheurs, des étudiants, des cadres d'ONG, de simples citoyens africains ou des membres de la diaspora africaine.

Thème sélectionné : « Les dimensions du changement climatique en Afrique et la mise en œuvre de l'ODD 13 de l'Agenda 2030 ».

Modélisé pour la première fois par Svante Arrhenius en 1866, le changement climatique se définit comme l'ensemble des variations des caractéristiques climatiques à un endroit donné au cours du temps.

Du fait des activités humaines, ce précieux équilibre qui permet la vie sur terre, est remis en cause par certaines formes de pollution aux nombreux effets directs et indirects : élévation du niveau des mers, forte augmentation de la fréquence des événements climatiques extrêmes (sécheresses, inondations, cyclones, etc.), déstabilisation des biotopes et du vivant, menaces sur les ressources d'eau douce, extension des aires de répartition des maladies tropicales, etc. Depuis quelques années, les manifestations physiques du changement climatique se multiplient et son impact socio-économique s'accroît. Selon un rapport de l'Organisation météorologique mondiale, les températures mondiales atteindraient des niveaux inquiétants notamment du fait d'une





concentration record de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Par ailleurs, le GIEC affirme que les cycles et processus de régulation climatique classiques seraient dépassés depuis 1950.

Les conclusions de la CoP 21 à travers l'Accord de Paris sur le climat, approuvé par l'ensemble des 195 délégations le 12 décembre 2015 et entré en vigueur le 4 novembre 2016, sont cruciales pour l'avenir de l'humanité. Or, certains pays ont remis en cause cet accord, au détriment d'une certaine forme de solidarité entre les nations à travers le système multilatéral, qui faisait consensus jusque-là.

Aujourd'hui tous les acteurs sont concernés par la mise en œuvre de cet accord : gouvernements, citoyens, entreprises, monde académique.

Ce nouveau numéro a pour but d'aborder à la fois les dimensions du changement climatique en Afrique, mais aussi de voir l'agenda des solutions et des initiatives qui ont été mis en place sur le continent pour combattre ses effets délétères, permettre une résilience et contribuer à limiter les sources de pollution.

Les cibles de l'Agenda 2030 retenues comme cadre d'analyse pour ce nouveau numéro sont les suivantes :

Objectif 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

- 1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental et leur vulnérabilité

Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

- 2.4 D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent la capacité d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols

Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables





- 11.b D'ici à 2020, accroître nettement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux catastrophes, et élaborer et mettre en œuvre, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015 2030), une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux

Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

- 13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat
- 13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales
- 13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide
- 13.a Mettre en œuvre l'engagement que les pays développés parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont pris de mobiliser ensemble auprès de multiples sources 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement en ce qui concerne les mesures concrètes d'atténuation et la transparence de leur mise en œuvre et rendre le Fonds vert pour le climat pleinement opérationnel en le dotant dans les plus brefs délais des moyens financiers nécessaires
- 13.b Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis, notamment, sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés





Awa Tall poses for a photo with her baby in front of houses damaged by coastal erosion and rising sea levels, Saint-Louis, Senegal, March 16, 2018. Thomson Reuters Foundation/Nellie Peyton

Modalités

- L'auteur devra impérativement choisir au minimum l'un des enjeux proposés ainsi qu'utiliser dans la mesure du possible une voir plusieurs cibles d'ODD ou de l'Agenda 2063 indiquées précédemment pour rédiger sa proposition d'article.
- Africa 21 n'accepte que les productions originales. Aucun document ayant fait l'objet d'une publication ou d'une soumission dans une autre revue ne sera accepté.
- Le texte peut être rédigé en français ou en anglais.
- Le résumé servant de base à la sélection initiale des articles de la revue, devra faire au maximum une page et expliquer de manière claire l'approche et les enjeux abordés, les exemples sélectionnés pour appuyer la démonstration (article final entre 8 et 15 pages).
- Les propositions devront comporter également une courte biographie de l'auteur dans un document à part.
- Le style est libre mais doit répondre aux critères d'une revue scientifique (voir document joint).
- Toute contribution à la revue se fait sur une base bénévole à l'image des autres grandes revues internationales et dans l'esprit de partage au plus grand nombre du savoir et de la science.





Agenda prévisionnel

- 15 mai – 15 juin 2019 appel à contribution, période d'envoi des propositions de résumé d'article.
- 16 juin 2019 réponse pour les projets d'article sélectionnés.
- 17 juin – 15 août 2019 période de rédaction des articles, remise de la première version.
- 16 août – 10 septembre 2019 période de révision par les pairs (*peer-review*).
- 20 septembre 2019 date limite de remise de l'article dans sa version finale.
- 21 septembre – 30 septembre 2019 édition de la revue.
- Début octobre 2019 diffusion de la revue, mise en ligne sur le site Internet.

